

Centre de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Humaines et Sociales  
« C.R.I.S.E.S. »

Université Paul-Valéry-Montpellier 3

en partenariat institutionnel avec la

Chaire Raoul-Dandurand en Etudes stratégiques et diplomatiques  
Université du Québec à Montréal

Appel à communications ; Colloque international

« La fabrique de la Paix :  
Acteurs, Processus et Mémoires »

1. Date du colloque. Du 2 au 4 octobre 2013. Lieu : Université Paul-Valéry Montpellier III, site de Saint-Charles.

2. Calendrier :

- Appel à contribution lancé début octobre 2012. Date butoir des remises de proposition : 30 janvier 2013.

Les candidatures sont à adresser conjointement à :

[jean-francois.thomas@univ-montp3.fr](mailto:jean-francois.thomas@univ-montp3.fr) et [antoine.coppolani@univ-montp3.fr](mailto:antoine.coppolani@univ-montp3.fr)

- Réponses (acceptation, refus, modifications demandées) : mars 2013.

3. Structure du colloque.

- Tous les participants au colloque soumettront leur texte écrit (35000 signes, espaces compris) au minimum trois semaines avant le début du colloque.

- Tous ces textes seront publiés sur le site web de C.R.I.S.E.S et consultables également *avant* le début du colloque.

- Le jour du colloque, les communicants se verront allouer quinze minutes maximum, non pas pour exposer la totalité de leur communication, mais bien au contraire les traits et conclusions majeurs.

- Pour chaque session sera désigné à l'avance un rapporteur, appelé à jouer un rôle essentiel (de « pivot », a-t-il été convenu). Le rapporteur présentera un exposé de 15 à 30 minutes faisant la synthèse des contributions de la session placée sous sa houlette. Son objectif sera de confronter les apports et points de vue, poser les termes du débat et, surtout, animer celui-ci, qui interviendra après présentation de la synthèse.

L'idée de cette structure est d'éviter les exposés récitatifs et de favoriser un réel débat, nourri d'échanges aiguillés et alimentés par le rapporteur. L'accent est donc mis sur l'importance de ce rôle.

- A l'issue des deux demi-journées quotidiennes, une « grande conférence » pourra être organisée, avec un exposé plus long (de 30 minutes à une heure), elle aussi suivie d'un débat.

4. Comité d'organisation / Comité scientifique :

Jean-François THOMAS, Professeur, Université de Montpellier, responsable du Budget, Equipe C.R.I.S.E.S. ; Charles-Philippe DAVID, directeur, Chaire Raoul-Dandurand en Etudes Diplomatiques et Stratégiques, Université du Québec à Montréal ; Antoine COPPOLANI, Professeur, Université de Montpellier, Equipe C.R.I.S.E.S. ; Bruno Charbonneau, Directeur de l'Observatoire sur les missions de paix et opérations humanitaires, Chaire Raoul-Dandurand en Etudes Diplomatiques et Stratégiques, Université du Québec à Montréal ; Nicolas Lemay-Hébert, Chaire Raoul-Dandurand en Etudes Diplomatiques et Stratégiques, Université du Québec à Montréal ; Frédéric ROUSSEAU, Professeur, Université de Montpellier, Directeur de l'Equipe C.R.I.S.E.S. ; Maurice VAISSE, Professeur des Universités à l'IEP de Paris ; Carol IANCU,

Professeur, Université de Montpellier ; Jean-François MURACCIOLE, Université de Montpellier, Equipe C.R.I.S.E.S. ; Serge BRUNET, Université de Montpellier, Equipe C.R.I.S.E.S. ; Frédéric HURLET, Université de Paris 10 ; Vincent MICHELOT, Professeur et Directeur des Relations Internationales, IEP de LYON.

5. Argumentaire scientifique

- Titre du colloque : **La fabrique de la paix: acteurs, processus et mémoires.**

L'idée de ce colloque international a germé à la lecture, entre autres, de l'ouvrage publié en 2010 par Charles Kupchan, de l'Université Georgetown : *How Enemies Become Friends. The Sources of Stable Peace*, (Princeton University Press). Sur le plan formel, d'abord, car l'approche de Charles Kupchan privilégie une vingtaine études de cas pour parvenir aux conclusions de ses chapitres de synthèse. De ce point de vue, quoi de plus adapté qu'un colloque international pour discuter les problématiques soulevées ou explorer d'autres horizons et l'apport d'autres disciplines ? En ce sens, le Centre de Recherches Interdisciplinaires en Sciences humaines et sociales de l'Université de Montpellier apparaissait comme le forum idéal pour se livrer à cette entreprise.

S'attachant d'abord à dissiper certains « mythes » sur la paix (les démocraties comme facteur de paix et, partant, la nécessité d'exporter les modèles démocratiques ; le poids prépondérant des relations commerciales dans l'établissement d'une structure stable de paix), Kupchan parvient à un modèle en quatre phases de l'instauration de la paix. Il évoque tout d'abord la nécessité d'une « concession unilatérale » (*unilateral accommodation*), élément déclencheur, qui doit être suivi par une phase de retenue mutuelle (*reciprocal restraint*). Dans cette seconde étape, on reconnaîtra la notion de « retenue stratégique » que John Ikenberry avait développée dans son ouvrage *After Victory: Institutions, Strategic Restraint, and the Rebuilding of Orders after Major Wars*, (Princeton University Press, 2001). La troisième étape, ouvrant la voie à une paix stable est la phase « d'intégration sociale » entre les Etats partenaires. Elle est suivie par une quatrième et dernière étape, « *generation of new narratives and identities* », dont l'objet est de créer de nouveaux récits, de nouveaux discours, d'altérer la conception que chaque peuple peut avoir de l'identité même de son ancien ennemi, ou enfin de gérer les mémoires, y compris douloureuses, dans le sens d'une communauté d'esprit, voire... d'identité.

Vaste programme, en vérité, dont Kupchan entend démontrer, historiquement, qu'il est non seulement souhaitable, mais parfaitement possible, avec toutes les conséquences qu'il implique : primat de la diplomatie sur la force, du politique sur l'économique, réfutation sans réserve du néoconservatisme et accent mis sur l'impérieuse nécessité des concessions, à la source des processus des paix, lesquels l'emporteraient sans conteste sur la recherche d'un rapport de force favorable.

Pour expliquer le passage de l'anarchie internationale à une société internationale, ces idées sont séduisantes, car elles effectuent la synthèse entre deux grandes théories des relations internationales habituellement jugées incompatibles. Le réalisme, qui postule qu'une structure stable de paix, dans un monde où les Etats n'ont pas d'amis, seulement des intérêts, découle d'un équilibre des puissances, et le constructivisme, qui postule que les pratiques et les discours, par leur capacité à modifier et modeler les identités mêmes, jouent un rôle crucial dans l'avènement de la paix.

Quelle contribution les Sciences humaines et sociales, à la lumière des exemples d'époques et de périodes différentes, peuvent-elles apporter à ce débat ? Débat, en effet, car les voies et moyens pour parvenir à la paix et, plus encore la maintenir, sont tout sauf évidentes. Il n'est ici que de rappeler, par exemple, le brûlot, vite devenu bestseller, qu'avait publié en 2003 (année du déclenchement de la guerre en Iraq) Robert Kagan, *Of Paradise and Power. America and Europe in the New World Order* (New York, Alfred Knopf). Il y décrivait une Europe plongée dans le paradis kantien de la paix perpétuelle, alors que les Etats-Unis avaient pris la place du vieux continent dans l'enfer hobbesien des relations internationales. Ceci expliquant cela. Car pour que les Européens puissent jouir sans entraves de la paix, encore fallait-il qu'une nation providentielle

accepte de mener la guerre au pied des murailles protégeant l'Europe.

A l'échelle de la période contemporaine, les questions abondent sur les conditions les plus efficaces pour parvenir à la paix. **Les quelques exemples qui suivent, loin d'être exhaustifs, en appellent au contraire d'autres, qui auront vocation à être puisés dans les champs de diverses disciplines ou périodes.**

L'échec, puis la reviviscence, du wilsonisme peuvent en être un premier. Reviviscence, car, n'en déplaise à ses détracteurs, le multilatéralisme et la sécurité collective ont souvent fait leur preuve. L'expression même de paradis kantien qui désigne l'Europe construite au lendemain de la Seconde Guerre mondiale en est le symbole. Chacun connaît pourtant les critiques acerbes de Kissinger et de l'école réaliste à l'encontre du père de la Société des Nations. La sécurité collective serait incapable de maintenir la paix (« Aucun acte d'agression mettant en cause une grande puissance n'a jamais été tenu en échec en application du principe de sécurité collective », Henry Kissinger, *Diplomatie*, Paris, Fayard, 1996). S'y ajoutent ceux qui notent que, Wilson s'étant inspiré de Kant, seules les démocraties devraient, de toute façon, être partie prenante de pactes de sécurité collective destinés à faire régner la paix. Pour Kagan (*The Return of History and the Ends of Dreams*, Alfred Knopf, 2008), la compétition entre régimes libéraux et autoritaires marquera le XXI<sup>e</sup> siècle. C'est la forme de gouvernement d'un pays, et non sa géographie ou sa civilisation, qui est la marque de l'affrontement. Kagan en veut pour preuve que les Russes eux-mêmes considèrent l'Organisation de Coopération de Shanghai comme un Pacte de Varsovie nouvelle mouture ou bien encore que les Chinois voient un V démocratique qui les enserme du Nord-est asiatique à l'Asie centrale (Inde, Singapour, Australie, Japon).

Un second exemple, qui met l'accent sur le poids des déterminants intérieurs de la politique étrangère et met en question la théorie des concessions initiales, voire de la « retenue stratégique » chère à Kupchan et Ikenberry, est celui de la fin de la guerre du Vietnam, jusqu'aux Accords de Paris, en 1973 et, surtout, leur effondrement dans les deux années qui suivirent. La chute de Saïgon aux mains des Nord-Vietnamiens et la prise de Phnom Penh par les Khmers Rouges, en ce même mois d'avril 1975, posèrent, dans des circonstances on ne peut plus tragiques, des questions toujours ouvertes : quelles furent les causes de l'effondrement de ce processus de paix, quelles en furent les conséquences, au Cambodge notamment, et comment s'effectuèrent, dans les deux décennies suivantes, les conditions du retour à une paix durable (guerre sino-vietnamienne de 1979, accords de Paris sur le Cambodge en 1991) ?

Un troisième exemple pourrait être celui des processus de paix – et de leurs effondrements – qui n'ont cessé de jaloner le conflit israélo-palestinien. Entre le processus de Camp David et celui d'Oslo, chacun couronnés de succès, quels furent les facteurs qui conduisirent à la paix, et en particulier le rôle joué par la politique étrangère américaine ? Dans les deux cas, quelles furent les causes de l'effondrement qui suivit, quelques années plus tard, avec quelles répercussions pour le rôle des Etats-Unis ?

**Il est capital de noter que les exemples mentionnés ci-dessus ne le sont qu'à titre indicatif. D'autres pourraient l'être, comme par exemple le rôle crucial des musées et mémoriaux dans la pacification des mémoires** (New-York, Pearl Harbor, Santiago du Chili, etc.) A cet égard, l'appel à communication est donc ouvert, large, tout en demeurant encadré par la problématique générale (voir infra) ; la nature et le champ épistémologique de la manifestation (point 6) et le axes principaux de l'appel (point 7.)

Quelques éléments de problématique générale. Le cœur du colloque sera consacré à la notion de processus de paix, avec une première question, simple mais vaste : est-il possible d'identifier un schéma, un modèle ou des similitudes dans les façons de parvenir à la paix ? A contrario, la même question peut-elle trouver une réponse s'agissant des échecs, des déraillements, des effondrements de processus de paix ? Troisième question, dans une liste qui pourra être étoffée : La paix peut-elle être imposée ?

## 6. Nature du colloque et champ épistémologique.

Compte tenu du thème traité, la dimension internationale du colloque devra être valorisée, tant par l'origine des intervenants que par les sujets traités. S'agissant de ce dernier point, **les aspects que l'on peut lato sensu qualifier de politiques ou diplomatiques seront à l'honneur.** Ceci en cohérence avec la difficile émergence actuelle, en France, d'une discipline nouvelle, les Relations internationales (création de l'association des Internationalistes, par exemple) dont les attendus épistémologiques sont bien ancrés dans les paysages universitaires hors de l'hexagone. C'est en effet une particularité bien française, et pour tout dire, bien étrange, que les Relations internationales n'existent pas en tant que champ disciplinaire reconnu par les institutions (par exemple, aucune section du Conseil national des Universités ne lui est consacré).

**Toutefois, le colloque ne se cantonnera pas à ces aspects et à ces niveaux gouvernementaux et la réflexion sera ouverte au « vécu concret » comme à la question, par exemple, de la pacification des mémoires.** La comparaison des processus de paix sur des périodes très différentes est une façon de faire ressortir les continuités, mais aussi les spécificités plus marquées, ce qui invite alors à rechercher des explications. Il n'est pas indifférent qu'à Rome la conclusion de la paix se trouve au cœur d'un discours idéologique qui, de la *fides romana* à la paix d'Auguste, élabore une représentation des autres, voire du monde. Cette conception s'articule sur des valeurs et sur les mots qui les expriment, mais se concrétise également à travers un rituel religieux et des œuvres figuratives telles que l'autel de la paix. L'histoire s'ouvre à d'autres disciplines comme l'histoire de l'art, la sémantique, la philosophie, l'anthropologie. La paix, comme décision politique, n'est pas seulement le résultat d'un rapport de forces militaires, elle exprime une image de soi et des autres. Elle est plus que la fin de la guerre.

## 7. Appel à contributions.

Afin d'éviter une collection de contributions sur des sujets très disparates, il a été décidé de fixer quatre axes principaux. Les propositions de communication devront se rattacher à l'un ou plusieurs de ces axes :

1. "Penser la paix": Théories, discours sur la paix et sur les entreprises de pacification, Représentations.
- 2 "Faire ou ne pas faire la paix": Réussites, processus, blocages et échecs: études de cas.
- 3 "Techniques et stratégies de pacification": Les différents répertoires de pratiques (gestes de paix; pratiques de négociation; rituels ; et pacification des mémoires (commissions, TPY, TPR, musées et mémoriaux), etc.)
- 4 "Des hommes et des femmes, artisans et acteurs de la paix" : approche biographique ou prosopographique

Merci par avance pour vos propositions.

Jean-François Thomas et Antoine Coppolani, Professeurs, Université de Montpellier, Equipe C.R.I.S.E.S., responsables du colloque.

[jean-francois.thomas@univ-montp3.fr](mailto:jean-francois.thomas@univ-montp3.fr) et [antoine.coppolani@univ-montp3.fr](mailto:antoine.coppolani@univ-montp3.fr)